

## Cours privés et semi-privés



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Service des activités sportives

# HIVER 2019

### GOLF

Cette approche vise à mieux répondre à vos besoins personnels selon votre niveau de développement et votre intérêt.

Pour information et inscription à compter du mercredi 23 janvier : 418 656-2131 poste 6031.

**La totalité des frais est payable par carte de crédit lors de l'inscription.**

COÛT (\$) Taxes incluses			
	COURS PRIVÉS	Analyse informatisée	COURS SEMI-PRIVÉS
	1 HEURE		2 PERS./HEURE
Membre	53	57	43/personne
Non- membre	63	67	50/personne
	FORFAITS DE COURS PRIVÉS 4 X 1 HEURE		FORFAITS DE COURS SEMI-PRIVÉS 2 PERSONNES 4 X 1 HEURE
Membre	180		141/personne
Non- membre	213		172/personne

Dans tous les cas, la ou les dates des cours seront convenues à l'avance entre le client et la gérance des cours privés. Les cours ne peuvent être reportés à moins de cause majeure (certaines conditions s'appliquent).

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca)

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca) pour en savoir plus.

### REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

1) un problème de santé validé avec un billet médical;

2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

*Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.*

### Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

### REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.